



Dossier d'inscription en Première technologique

Année scolaire 2023-2024

NOM :

PRENOM :

Madame, Monsieur,

Votre enfant vient d'être affecté au lycée Stéphane Hessel.

Vous voudrez bien respecter le planning des inscriptions et vous présenter au lycée à la date et à la plage horaire indiquées ci-dessous afin de procéder à son inscription définitive dans l'établissement.

Lundi 3 juillet 2023 de 9h à 12h et de 14h à 17h	1ères technologiques toutes séries
Mardi 4 juillet 2023 de 9h à 12h et de 14h à 17h	1ères technologiques toutes séries

N.B : Merci de bien respecter les jours et les plages horaires indiquées ci-dessus.

Veillez compléter ce dossier et joindre les documents suivants :

DOSSIER INCOMPLET = INSCRIPTION REFUSEE

La fiche de renseignements complétée	Complétée et signée OBLIGATOIRE POUR TOUS
L'avis de passage en première	OBLIGATOIRE <i><u>Pour les nouveaux inscrits dans l'établissement</u></i>
Exéat	Pour les nouveaux inscrits
Justificatif de domicile	Avis d'imposition Obligatoire pour les nouveaux inscrits SI NON : Assurance Logement ET Attestation CAF
Le cas échéant un justificatif d'aménagement pédagogique particulier (PAP, PAI, PPS)	<i><u>Pour les nouveaux inscrits dans l'établissement</u></i>
Le cas échéant la copie de la page du jugement de divorce mentionnant les dispositions relatives à la garde des enfants.	Pour les nouveaux inscrits dans l'établissement
Le dossier restauration/hébergement et un RIB	OBLIGATOIRE POUR TOUS

Tout élève ne s'étant pas présenté sera considéré comme démissionnaire et sa place sera proposée à un élève de la liste supplémentaire.

Le Proviseur

David MARCOS